



La Ville de Rumilly recrute pour sa
Direction des Affaires Culturelles

Un Professeur de trompette (H/F)

La Ville de Rumilly

Ville centre de **16 500 habitants** au sein d'une intercommunalité de 31 000 habitants, les services sont composés de 360 agents répartis sur des services à la population variés (piscine, médiathèque, salle de spectacle, police municipale, services à l'enfance et à la jeunesse, service des sports, services techniques et administratifs, services sociaux...).

Située sur un **territoire attractif** à seulement 50 minutes de Genève, 20 minutes d'Annecy, 20 minutes d'Aix les Bains, à proximité des Massifs des Bauges et des Aravis, vous pourrez bénéficier d'un **environnement exceptionnel**.

La **Direction des affaires culturelles** - composée de 45 agents - est dotée d'équipements structurants (musée, médiathèque, école de musique de danse et de théâtre, salle de spectacle) et de services qui coopèrent pour **mettre en œuvre la politique culturelle municipale**.

Vous souhaitez intégrer l'Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre, et **participer à la vie culturelle de la Ville?** vous êtes pédagogue et avez le goût du **travail en équipe?**

Vos atouts

- ✓ Vous êtes titulaire d'un Diplôme d'Etat,
- ✓ Vous maîtrisez les dispositifs de pédagogie collective et vous vous tenez informé(e) de l'évolution de la discipline et des pratiques,
- ✓ Vous avez connaissance du Schéma National d'Orientation Pédagogique (S.N.O.P) et du schéma départemental des enseignements artistiques,
- ✓ Vous connaissez les caractéristiques des publics (enfants, jeunes et adultes),
- ✓ Vous avez connaissance du fonctionnement d'un établissement d'enseignement et des méthodes et techniques d'évaluation,
- ✓ Vous êtes à l'écoute, aimez transmettre, et savez faire preuve d'autorité,
- ✓ Vous avez l'esprit d'équipe et le sens du service public.

Rejoignez-nous!

Vos missions

Rattaché(e) au Directeur, et à la conseillère aux études, vous assurez l'enseignement de la trompette et participez à la mise en œuvre du projet d'établissement.

Vous enseignez aux élèves, dans le cadre de cours individuels et collectifs, la pratique de votre spécialité et ses éléments théoriques (répertoire, histoire, etc.), selon le projet pédagogique de la structure.

Vous mettez en œuvre des actions de création (exposition, concert, spectacle, ...) et favorisez les échanges entre les élèves, les professionnels et le public dans le cadre de projets collectifs artistiques et pédagogiques.

Vous accompagnez les pratiques artistiques des élèves, assurez leur suivi pédagogique et les évaluez.

Enfin, vous pratiquez votre instrument pour maintenir votre niveau technique et actualiser la maîtrise de votre spécialité.

Conditions de travail :

Temps de travail : Temps non complet (9h/20h)

Qualification: Diplôme d'Etat ou équivalence

Type de recrutement : Statutaire ou, le cas échéant, contractuel

– Poste ouvert aux grades d'Assistants d'enseignement artistique à Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Prise de fonction souhaitée : 1^{er} Septembre 2024

Rémunération et avantages : traitement indiciaire + régime indemnitaire + tickets restaurant + participation employeur au financement des mutuelles santé/prévoyance + CNAS

Candidature : Lettre de motivation et CV détaillé à Monsieur le Maire au plus tard le **18/07/2024**

Comment postuler ?

Via le site internet : www.mairie-rumilly74.fr/vie-municipale/la-mairie-recrute/

Par mail à : contact@mairie-rumilly74.fr

Par courrier à : Ville de Rumilly – Monsieur le Maire – Place de l'hôtel de ville – 74150 Rumilly